



**HAL**  
open science

## Introduction

Joan Cavaillon-Giomi

► **To cite this version:**

Joan Cavaillon-Giomi. Introduction. L'édition sous Charles IV. Les annonces de librairie des journaux madrilènes. 1789-1808, Presses Universitaires de Provence, pp.7-29, 2019, Le temps de l'histoire, 9791032002223. hal-02545539

**HAL Id: hal-02545539**

**<https://amu.hal.science/hal-02545539v1>**

Submitted on 29 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# L'ÉDITION SOUS CHARLES IV

Les annonces de librairie  
des journaux madrilènes

1789-1808

JOAN CAVAILLON GIOMI

collection  
LE TEMPS DE L'HISTOIRE

**L'édition sous Charles IV**  
**Les annonces de librairie**  
**des journaux madrilènes**  
**1789-1808**

**Joan Cavaillon Giomi**

2019

PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

29, avenue Robert-Schuman – F – 13621 Aix-en-Provence CEDEX 1

Tél. 33 (0)4 13 55 31 91

pup@univ-amu.fr – Catalogue complet sur <http://presses-universitaires.univ-amu.fr>  
facebook.com

DIFFUSION LIBRAIRIES : AFPU DIFFUSION – DISTRIBUTION SODIS

## Introduction

Par delà l'apparition de quelques gazettes au xvii<sup>e</sup> siècle, ce ne fut qu'au xviii<sup>e</sup> que la presse périodique espagnole se développa et acquit ses titres de noblesse. Ce fut donc tardivement, en comparaison avec le reste de l'Europe, que ce nouveau genre littéraire pénétra en Espagne. En Angleterre, par exemple, la *London Gazette* vit le jour à Oxford en 1665 et le *Daily Courant*, premier quotidien, en 1702<sup>1</sup>. Quant à la France, le *Journal des Savants* fut fondé en 1665 par Denis de Sallo et le *Mercure Galant* (qui deviendra le *Mercure de France* en 1724) en 1672 par Jean Donneau de Vise<sup>2</sup>. En revanche, il fallut attendre 1737 pour voir apparaître le *Diario de los literatos de España en que se reducen a compendio los escritos de los Autores Españoles, y se hace juicio de sus obras, desde el año de MDCCXXXVII*<sup>3</sup> considéré comme « le premier véritable périodique digne de ce nom, pour que s'ouvre l'histoire de la presse espagnole<sup>4</sup> ». L'émergence de ce qu'Edmund Burke appela le « quatrième pouvoir » en 1787<sup>5</sup> eut en Espagne, tout au long du siècle des Lumières, un parcours chaotique, alternant entre périodes d'euphorie et de silence, parfois imposées par la Couronne<sup>6</sup>. Toutefois, l'Espagne, bien consciente de son retard en la matière, n'entendait pas rester en retrait et prit pour modèle l'étranger. Aussi, les périodiques firent-ils florès tout au long du xviii<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

La presse ne put se développer et s'imposer sans, d'une part, une constante amélioration et évolution de l'industrie de l'imprimerie<sup>8</sup> (qui ne subit aucune

---

1 Pierre Albert, Fernand Terrou, *Histoire de la presse*, (n° 368, « Collection Que sais-je ? »), Paris, Presses Universitaires de France, 1979, p. 16.

2 *Ibid.*, p. 20.

3 *Diario de los literatos de España en que se reducen a compendio los escritos de los Autores Españoles, y se hace juicio de sus obras, desde el año de MDCCXXXVII*, Madrid, Imprenta de Antonio Marín, 1737-1742.

4 Elisabel Larriba, *Le Public de la presse en Espagne à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle (1781-1808)*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 10.

5 Pierre Albert, Fernand Terrou, *Histoire de la presse*, *op. cit.*, p. 15.

6 María Dolores, Saíz, *Historia del periodismo en España. Los orígenes. El siglo xviii*, t. I, Madrid, Alianza Editorial, 1983, p. 24.

7 Francisco Aguilar Piñal, *La prensa española en el siglo xviii. Diarios, revistas y pronósticos*, Madrid, CSIC, 1978.

8 Paul-Jacques Guinard, *La Presse espagnole de 1737 à 1791. Formation et signification d'un genre*, Paris, Centre de Recherches Hispaniques, 1973, p. 50-56.

rénovation jusqu'au milieu du siècle de la Raison<sup>9</sup>) et, d'autre part, sans la pénétration des Lumières qui supposèrent un changement des mentalités des Espagnols et permirent de réformer (dans une certaine mesure) un monde culturel dominé par la tradition et une organisation sociale marquée par les privilèges des deux piliers de l'Ancien Régime qu'étaient la noblesse et le clergé.

Avec une impression réalisée sur du papier de médiocre qualité (du moins à son apparition) et un bas prix qui faisait qu'elle s'adressait à une clientèle aux revenus peu élevés, le public, et tout particulièrement la noblesse, ne réserva pas à la presse un accueil des plus favorables<sup>10</sup>. Plus encore, considérée comme une infra-littérature, elle se heurta au mépris des élites alors qu'elle comptait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle de nombreux souscripteurs issus de la haute société<sup>11</sup>. De la même manière, de plus en plus d'*ilustrados* prirent la plume pour suivre l'exemple des premiers publicistes<sup>12</sup>. Il faut dire que le siècle des Lumières offrit des conditions sociales particulièrement favorables à l'implantation de la presse périodique, surtout à partir de la seconde moitié du siècle car il y avait :

Un public avide d'informations et avec des moyens économiques suffisants pour la financer, des entrepreneurs décidés et imaginatifs, des journalistes enthousiastes et critiques, des avancées techniques, aussi bien dans l'imprimerie que dans l'organisation et la diffusion des imprimés<sup>13</sup>.

Les hommes de Lettres dont faisaient partie les publicistes trouvèrent par conséquent grâce aux journaux un moyen efficace pour diffuser leurs idées ou leurs points de vue sur des thèmes en rapport avec la société de leur temps ou les activités littéraires et scientifiques. Les journaux, créés par la seule volonté d'hommes érudits, étaient de fait le fruit d'une démarche personnelle et privée. Cependant, la Couronne, voyant l'attrait que suscitait de plus en plus ce nouveau genre littéraire auprès du public, ne voulut pas rester en marge. Aussi, cette dernière, désireuse de divulguer au plus grand nombre de lecteurs ses orientations en matière de politique, d'éducation et de développements culturels et scientifiques (les Espagnols manquant quelque peu d'intérêt pour les sciences au début du siècle), n'hésita pas, elle aussi, à recourir à la presse. Pour ce faire, elle racheta les privilèges d'impression

9 Francisco Aguilar Piñal, *Introducción al siglo XVIII*, Barcelona, Ediciones Jucar, 1991, p. 113.

10 Paul-Jacques Guinard, *La Presse espagnole de 1737 à 1791*, op. cit., p. 55.

11 Elisabel Larriba, *Le Public de la presse en Espagne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1781-1808)*, op. cit., p. 119-132 et p. 233-245. Plus précisément, 338 nobles furent des souscripteurs de journaux, *Ibid.*, p. 233.

12 María Dolores Bosch Carrera, « Aproximación a los hombres del periodismo español en el siglo XVIII », *Estudios de Historia Social : Periodismo e Ilustración*, 52/53, 1990, p. 65-72.

13 Francisco Aguilar Piñal, *La prensa española en el siglo XVIII*, op. cit., p. VIII : « [...] en la segunda mitad del siglo XVIII español se dan ya las condiciones sociales que toda prensa periódica necesita : un público ávido de noticias y con medios económicos suficientes para costearla, empresarios decididos e imaginativos, periodistas entusiastas y críticos, avances técnicos, tanto en las imprentas como en la organización y difusión de los impresos. »

du *Mercurio histórico y político*<sup>14</sup> et de la *Gaceta de Madrid*<sup>15</sup> respectivement en 1756 et 1762. Les autorités tout comme les hommes de Lettres virent donc en la presse un moyen efficace pour peser sur l'opinion publique. Dès lors, les journaux eurent un rôle éducatif et pédagogique auprès du public. Également, loin de se cantonner à ces seuls objectifs, ils permirent de faire surgir une prise de conscience collective, c'est-à-dire de préparer les Espagnols à aiguïser leur esprit critique et à développer leur opinion personnelle, et de par leur désir de divulgation des connaissances et leur volonté de faire réfléchir les lecteurs<sup>16</sup>. Par l'entremise des journaux, il s'agissait également de transformer l'Espagne en un pays moderne dont la presse était l'une des représentations.

Bien avant que les périodiques ne fussent employés pour diffuser les savoirs, les livres remplissaient déjà cette fonction. Néanmoins, en matière d'édition, l'Espagne accumulait également un retard non négligeable comme le démontre fort bien Paul-Jacques Guinard dans son article, « Le livre dans la péninsule ibérique au XVIII<sup>e</sup> siècle. Témoignage d'un libraire français<sup>17</sup> ». Aussi, fallut-il attendre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et l'avènement de Charles III pour que des progrès fussent réalisés dans l'ensemble des domaines liés à l'industrie du livre (rénovation typographique, amélioration de l'industrie papetière et de l'art de la reliure) afin que les ouvrages publiés dans la Péninsule pussent rivaliser avec les éditions réalisées à l'étranger. Dès lors, avec ces améliorations ainsi qu'avec la pénétration des Lumières, les ouvrages purent participer plus largement à la divulgation et à la vulgarisation des connaissances et se mirent par conséquent au service de la transformation de la société<sup>18</sup>. Cependant, pour que les œuvres pussent jouer un tel rôle, elles devaient, comme tout produit de consommation, suivre la demande d'un public qui fut, assurément, de plus en plus nombreux tout au long du siècle. Ces lecteurs devaient avoir, qui plus est, un pouvoir d'achat assez élevé puisque les livres coûtaient relativement chers<sup>19</sup> et étaient même à bien des égards des produits de luxe.

Mais si la diffusion des savoirs ainsi que l'instruction étaient de mise par le biais de tous les écrits (presse et livres confondus) dans le but de faire entrer

14 *Mercurio histórico y político*, Madrid, Imprenta Real, 1737-1807. À partir de 1784, il paraît sous le titre de *Mercurio de España*.

15 *GM*, Madrid, Imprenta Real, 1701-1808.

16 Voir à propos de l'évolution de la presse et de son rôle auprès du public, Elisabel Larriba, « Emergencia y evolución de la prensa : hacia una nueva plataforma de la libertad intelectual y política », in Juan Sisinio Pérez Garzón, dir., *España 1808-1814. De súbditos a ciudadanos*, Toledo – Madrid, Sociedad Don Quijote de Conmemoraciones Culturales de Castilla-La Mancha – Sociedad Estatal de Conmemoraciones Culturales, s. l., 2008, p. 231-249.

17 Paul-Jacques Guinard, « Le livre dans la péninsule ibérique au XVIII<sup>e</sup> siècle. Témoignage d'un libraire français », in *Bulletin Hispanique* 59, 1957, p. 176-198.

18 Andrés Amorós, *Antología comentada de la literatura española. Siglo XVIII*, Madrid, Editorial Castalia, 1999, p. 100.

19 Guillermo Carnero, « Introducción al siglo XVIII español », in *Historia de la literatura española. El siglo XVIII*, Madrid, Espasa Calpe, 1995, t. VI, p. XXVI.

en Espagne une nouvelle manière d'envisager le monde, tous les écrits furent loin de pouvoir être édités. Effectivement, pour que les imprimés pussent sortir des presses, encore leur fallait-il passer entre les mailles de la censure. Cette dernière s'appliquait par le biais de deux institutions dont les rôles étaient précisément définis mais à la finalité commune : empêcher que toute idée malsaine ou contraire aux lois en vigueur n'entre dans la Péninsule. Nous étions donc clairement en présence d'une activité littéraire muselée et orientée par les autorités par le biais, d'une part, d'un organisme étatique représenté par le Conseil de Castille et, d'autre part, par l'Église avec l'Inquisition.

Héritage des Rois Catholiques, la censure gouvernementale ou civile qui imposait la licence d'impression préalable à toute publication d'un livre fut mise en place par la pragmatique du 8 juillet 1502. Les présidents de chacune des Audiencias de Valladolid et de Grenade, les archevêques de Tolède, de Séville et de Grenade pour ces villes et, pour celles, de Burgos, Salamanque et Zamora, leurs évêques, étaient chargés de la délivrer<sup>20</sup>. Ce ne fut qu'un demi-siècle plus tard que les compétences furent regroupées sous l'égide du Conseil de Castille qui eut alors pour mission de délivrer la licence d'impression, condition *sine qua non* pour que l'ouvrage fût édité. Les censeurs, nommés par ses propres soins, devaient entre autres, à la lecture du manuscrit, s'assurer qu'il ne traitait pas de sujets interdits comme l'était la politique depuis la Décision royale promulguée par Philippe V le 17 mars 1745<sup>21</sup>. En outre, cette institution de contrôle des imprimés, qui avait acquis ses privilèges par l'Ordonnance royale de 1554 édictée par Charles V, avait également pour mission de s'assurer de leur utilité<sup>22</sup>. Avec la pragmatique du 7 septembre 1558, Philippe II modifia quelque peu cette ordonnance mais la rendit surtout bien plus explicite<sup>23</sup>. Dès lors, tout auteur était clairement informé que la publication d'un ouvrage sans la licence requise était passible de la peine de mort. Le surintendant de la

---

20 *Nov. Recop.*, Lib. VIII, Tít. XVI, L. I, p. 12-123 : « *Diligencias que deben preceder a la impresión y venta de libros del Reino, y para el curso de los extranjeros.* » Pour l'ensemble des citations d'époque, nous avons modernisé l'orthographe, exception faite de l'emploi des majuscules et des minuscules qui font sens.

21 *Ibid.*, Lib. VIII, Tít. XVI, L. XVII, p. 130-131 : « *El Consejo se abstenga de dar licencia para impresiones relativas a materias de Estado, tratados de paces, y otras tales.* Mando, que el Consejo se abstenga de conceder privilegio o licencia para imprimir libro o papel alguno que tenga conexión con materias de Estado, tratados de paces, ni de otras obras semejantes ; y que los interesados que lo soliciten, acudan a mi Real Persona con la súplica, para que haciéndola reconocer, resuelva lo que juzgue más conveniente. »

22 *Ibid.*, Lib. VIII, Tít. XVI, L. II, p. 123 : « *Reglas que se han de observar en el Consejo sobre licencias para imprimir libros nuevos.* Mandamos, que de aquí adelante las licencias que se dieren para imprimir de nuevo algunos libros, de cualquier condición que sean, se den por el Presidente y los del nuestro Consejo, y no en otras partes : a los cuales encargamos, los vean y examinen con todo cuidado, antes que den las dichas licencias ; porque somos informados, que de haberse dado con facilidad, se han impreso libros inútiles y sin provecho alguno, y donde se hallan cosas impertinentes. Y bien así mandamos, que en las obras de importancia, cuando se diere la licencia, el original se ponga en dicho Consejo, porque ninguna cosa se pueda añadir o alterar en la impresión. »

23 *Ibid.*, Lib. VIII, Tít. XVI, L. III, p. 123-125.

librairie ou juge de l'Imprimerie (*Juez de Imprentas*), sous la tutelle du Conseil de Castille, se chargeait d'octroyer aux manuscrits remis par les auteurs le précieux sésame indispensable à l'impression ou de les jeter aux oubliettes avec son terrible *no ha lugar*. Si l'octroi de la licence perdura tout au long de l'Ancien Régime et plus encore, il n'en fut pas de même pour sa délivrance par le *Consejo de Castilla* et le *Juez de Imprentas* tel que décrit jusqu'alors. En effet, face aux nombreuses charges qui pesaient sur le surintendant de la librairie et ses délégués mais aussi dans le but de contrôler au mieux les écrits en provenance de l'étranger, Charles IV décida, en 1805, de réformer toute l'institution consacrée à la librairie. Par Décision royale du 11 avril entérinée par le Décret du 3 mai, le poste de surintendant de la librairie sous la direction du Conseil de Castille fut supprimé et remplacé par celui de surintendant particulier des Imprimeries et des Librairies (*Juez privativo de Imprentas y Librerías*) placé sous la tutelle de la Secrétairerie de Grâce et de Justice<sup>24</sup>. Cette disposition en 30 points (sans conteste la plus complète de l'époque en matière de librairie comme le précise Antonio Rumeu de Armas<sup>25</sup>) définissait non seulement les nouvelles attributions du nouveau surintendant mais aussi professionnalisait cette charge comme le démontre clairement l'article II :

Le Surintendant de la librairie ne pourra pas avoir d'autres missions qui puissent le détourner de cette fonction : son emploi sera incompatible avec celui de membre en exercice d'aucun autre Conseil ; et il sera responsable de tous les crimes qui par sa négligence ou par sa connivence seraient commis dans ce service<sup>26</sup>.

11

Bien évidemment, celui-ci fut aidé dans sa tâche par un secrétaire (pour envoyer les décrets et licences aux censeurs), d'un notaire (pour expédier les affaires courantes, notifier les ordres, et inspecter les imprimeries et les librairies), d'un employé (en charge des archives et de la gestion des biens et des fonds) et enfin d'un guichetier<sup>27</sup>. La lecture des manuscrits, quant à elle, devait être réalisée par des censeurs respectueux des lois, d'une probité irréprochable et aux connaissances scientifiques reconnues, nommés par le

24 *Ibid.*, Lib. VIII, Tít. XVI, L. XLI, p. 145-148 : « Creación de un Juez privativo de Imprentas y Librerías con inhibición del Consejo y demás tribunales, bajo las reglas que se expresan. ». Voir également à ce sujet: Lucienne Domergue, *La Censure des livres en Espagne à la fin de l'Ancien Régime*, Madrid, Casa de Velázquez, 1996, p. 38-41.

25 Antonio Rumeu de Armas, *Historia de la censura literaria gubernativa en España*, Madrid, Aguilar, 1940, p. 111.

26 *Nov. Recop.*, Lib. VIII, Tít. XVI, L. XLI, p. 146 : « 2 El Juez de Imprentas no podrá tener otra comisión que pueda distraerle de este objeto : su empleo será incompatible con el de Ministro efectivo de ningún Consejo ; y será responsable de todos los excesos que por su descuido o connivencia se cometieren en esta dependencia. » Pour les traductions de textes d'époque, nous avons modernisé l'écriture tout en gardant l'emploi des majuscules et des minuscules.

27 *Ibid.* : « 4 Tendrá un Secretario para extender los decretos de remisión a los Censores, como también las licencias y oficios : además habrá un Escribano para las causas que puedan ocurrir, para notificar ordenes, y visitar las imprentas y librerías ; asimismo de un oficial que cuide del archivo, y lleve la cuenta y razón de los caudales que entren en este Juzgado ; y últimamente un portero para las diligencias de oficio. »

surintendant<sup>28</sup>. Somme toute, trouver des censeurs fut loin d'être chose facile. En effet, avant la création du *Juez privativo de Imprentas y Librerías*, le comte d'Isla, alors surintendant de la librairie, décrivait, dans une lettre datée du 21 juin 1804, la situation en ces termes :

Depuis que l'on m'a chargé de la Commission des Imprimeries et des Librairies du Royaume, je fais l'expérience des graves inconvénients que cause le fait de ne pas avoir de Censeurs nommés pour l'examen des œuvres que l'on me présente, car ces hommes connus pour leur instruction, et leur respect des lois, qui pourraient parfaitement remplir les charges de cette nature, ont pour habitude de refuser de les accepter sous divers prétextes, et lorsqu'ils en acceptent quelques-unes, c'est à force d'insistance et de suppliques. Il y a peu de personnes en qui l'on puisse avoir entièrement confiance pour faire cela car outre le fait que les connaissances scientifiques ne sont guère répandues, censurer les multiples variétés d'œuvres que l'on présente à ce Tribunal requiert une saine et impartiale critique<sup>29</sup>.

Aussi proposa-t-il à la suite une liste composée de 38 personnes susceptibles d'être des examinateurs attitrés en fonction des thèmes des manuscrits<sup>30</sup>. On ignore si le comte d'Isla obtint gain de cause et s'il y eut un lien entre cette lettre

---

28 *Ibid.* : « 8 El Juez de Imprentas nombrará para censurar las obras sujetos de acreditada ciencia, celo y probidad [...] »

29 AHN, Consejos, Leg. 11 287, exp. 45 : « Desde que se puso a mi cargo la Comisión de Imprentas y Librerías del Reino, estoy experimentando los graves inconvenientes que acarrea el no haber Censores nombrados para la revisión de las Obras que se me presentan, pues aquellos sujetos conocidos por su instrucción, y celo, que pudieran desempeñar completamente las comisiones de esta naturaleza, suelen excusarse de admitirlas con varios pretextos, y cuando reciben algunas, es a fuerza de instancias y súplicas, siendo pocas las personas en quienes se pueda tener entera confianza en esta parte pues además de no ser muy comunes los conocimientos científicos, y la sana, e imparcial crítica que se requiere para censurar la mucha variedad de obras que se presentan en este Juzgado [...] »

30 *Ibid.* : « Lista de los sujetos más a propósito para censurar las obras que se presentan en el Juzgado de Imprentas y Librerías del Reino. Para Teología y Moral : El Vicario Eclesiástico de esta Villa, El Abad de San Martín, El Prior de Santo Tomás, Los Padres Rectores de las Escuelas Pías, Don Diego Tejero, Don Francisco Marina, y Don Joaquín Posadas, Canónigo de San Isidro. Leyes y Cánones : Don Joaquín Ibarra, Canónigo de San Isidro, Don Vicente González Arnao, y Don José Villasante y Vivanco, Abogado de los Reales Consejos. Astronomía : Don Salvador Jiménez Coronado, Director del Real Observatorio de esta Corte, y el Capitán Don José Garriga. Física experimental : Don Joaquín González Vega, Catedrático de los Reales Estudios de San Isidro y Don Juan Manuel Pérez del Real Seminario. Bellas Letras, Filología y Política : Los Presbíteros Don Pedro Estala, Bibliotecario de los Reales Estudios, y Don José Gómez Hermosilla, Catedrático de Retórica en los mismos Estudios. Poesía : Don Leandro Fernández Moratín, Don Manuel de Valbuena, y Don Santos Diez González. Geografía : Don Juan López, Geógrafo de S. M. y Don Isidoro Antillón del Real Seminario. Matemáticas : Don José Ramón de Ibarra, y Don Francisco Verdejo González, ambos catedráticos de matemáticas en los Reales Estudios. Botánica : Don Claudio Boutelou, Don Francisco Zea, y Don Casimiro Ortega. Medicina y Cirugía : Don Juan Gómez, Don José Severo López (Médico), Don Ignacio Antonio Llorente (Médico), Don Francisco de Neira, Don Diego Rodríguez del Pino, Don Antonio Lavedan (Cirujano), Don Agustín Ginesta (Cirujano), Don Rafael Acosta de Quintana. Agricultura y Artes : Don Juan Antonio Melón, Redactor del Semanario de Agricultura, Don Martín Fernández Navarrete, Oficial de la Secretaria de Marina. Bellas Artes : Don Isidoro Bosarte, Secretario de la Academia de San Fernando. Lenguas Orientales : Don José Antonio Conde de la Real Biblioteca. Mecánica : Don Agustín de Betancourt. Estadística : Don Juan de Peñalver. »

et la réforme de la librairie opérée sous Charles IV, mais il est certain que le contrôle des écrits n'alla pas sans poser nombre de soucis à la Couronne ainsi qu'à ceux qui s'en voyaient attribuer la charge. Toutefois, moins d'une année plus tard, le surintendant de la librairie disparut au profit d'un surintendant particulier et le comte d'Isla fut remplacé dans ses fonctions par l'un de ceux qu'il pressentait pour être censeur des œuvres en rapport avec l'agriculture et les techniques, Juan Antonio Melón<sup>31</sup>. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la censure gouvernementale ne comptait déjà pas moins de trois siècles d'existence.

L'autre institution en charge du contrôle des livres n'était autre que le Saint-Office. Traquant les écrits depuis tout temps<sup>32</sup>, il n'intervenait en aucun cas dans l'attribution de la licence d'impression puisque son action se situait après la publication de l'ouvrage. L'Inquisition était tenue informée des écrits suspects sur délation des lecteurs ou de ses familiers<sup>33</sup> en charge d'inspecter les fonds des librairies pour vérifier qu'aucun livre interdit n'était vendu ou qui ouvraient bien grand leurs oreilles ou leurs yeux pour repérer le moindre indice d'hérésie<sup>34</sup>. Parfois, des lecteurs, après s'être imprégnés de l'écrit, ne voulurent prendre aucun risque en gardant un ouvrage suspect dans leur bibliothèque et préférèrent aller le déposer à la porte des tribunaux du Saint-Office.

Une fois tombés entre les griffes de l'Inquisition, les livres incriminés étaient soumis à l'étude de deux qualificateurs qui, après un examen minutieux, remettaient leurs conclusions au tribunal de leur juridiction. Ce dernier se prononçait sur son insertion dans l'édit inquisitorial et transmettait la requête au Conseil de la Suprême et Générale Inquisition (dirigé par l'inquisiteur général) seule habilitée à publier les édits<sup>35</sup>. Dans le cas où la *Suprema* se prononçait en faveur d'une condamnation, les imprimés allaient figurer dans le nouvel *Index* dont la presse, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, allait bien souvent relayer l'information<sup>36</sup>.

31 *Calendario manual y Guía de forasteros en Madrid para el año de 1806*, Madrid, Imprenta Real, 1806, p. 96 ; *Calendario manual y Guía de forasteros en Madrid para el año de 1807*, op. cit., p. 95 ; *Calendario manual y Guía de forasteros en Madrid para el año de 1808*, op. cit., p. 101.

32 Marcelin Défourneaux, *L'Inquisition espagnole et les livres français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1963, p. 15-22 ; Joseph Pérez, *Crónica de la Inquisición en España*, Barcelona, Ediciones Martínez Roca, 2002, p. 389-401.

33 Gonzalo Cerillo Cruz, « Los familiares de la Inquisición en la época borbónica », *Revista de la Inquisición (intolerancia y derechos humanos)* 4, 1995, p. 200-201.

34 Au sujet des familiers du Saint-Office, on pourra consulter Gonzalo Cerillo Cruz, « Aproximación al estatuto jurídico de los familiares de la Inquisición español », *Manuscrits : Revista d'història moderna* 17, 1999, p. 141-158 ; Joseph Pérez, *Crónica de la Inquisición en España*, op. cit., p. 281-189 ; María Isabel Pérez de Colosía Rodríguez, « Normativa inquisitorial sobre los familiares del Santo Oficio II », *Baética : Estudios de arte, geografía e historia* 17, 1995, p. 403-420.

35 Pour de plus amples informations sur la procédure inquisitoriale des livres, notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle, on pourra consulter : Marcelin Défourneaux, *L'Inquisition espagnole et les livres français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 35-55.

36 Nous pouvons citer à titre d'exemple le *DM*, n° 350 du mercredi 26 décembre 1789, Madrid, Imprenta del Diario, 1789, p. 1400-1492 ; *Ibid.*, n° 351 du jeudi 27 décembre 1789, p. 1403-1405.

L'Inquisition, garante de la foi catholique, apostolique et romaine, avait donc pour mission de vérifier que les écrits n'étaient contraires ni au dogme ni à la morale ni aux bonnes mœurs. Pour être certain que les lecteurs et surtout les libraires avaient connaissance des œuvres prohibées, elle fit paraître de façon plus ou moins régulière des *Index* dans lesquels celles-ci étaient recensées. Les professionnels du livre étaient tenus d'en posséder un exemplaire et de procéder dans les 60 jours suivant sa publication à l'inventaire des ouvrages qu'ils détenaient ou qu'ils avaient eus en leur possession. Ils devaient également chaque année dans les mêmes délais à compter du 1<sup>er</sup> janvier actualiser leur liste et la remettre au Tribunal ou, le cas échéant, à un commissaire du Saint-Office. Le non respect de cette règle entraînait une suspension de deux années dans l'exercice de leur activité assortie d'un éloignement de 12 lieues de leur résidence habituelle et d'une amende<sup>37</sup>. Cette pratique n'était pas une nouveauté puisqu'elle figurait déjà dans l'*Index* de 1612<sup>38</sup>.

Le monde de l'édition était par conséquent extrêmement encadré et surveillé. Cependant, ces deux institutions ne s'attachèrent pas uniquement à contrôler les écrits espagnols. En effet, elles veillaient aussi à ce que les imprimés en provenance de l'étranger, notamment de France, ne contiennent aucune idée préjudiciable à l'Espagne.

La presse, n'échappa, elle non plus, ni à la censure civile ni à la censure inquisitoriale. D'ailleurs, l'Inquisition, et l'Église d'une manière générale, plus que suspicieuse à l'égard de ce nouveau genre littéraire (alors que paradoxalement nombre de publicistes étaient des ecclésiastiques<sup>39</sup> et que pas moins de 26 inquisiteurs s'abonnèrent à un ou plusieurs périodiques<sup>40</sup>) n'hésita pas

---

Dans ces deux numéros, 30 ouvrages mis à l'index furent mentionnés.

- 37 *Índice último de los libros prohibidos*, Madrid, Imprenta de Don Antonio Sancha, 1790, p. XXVI-XXVII : « REGLA XVI. Mandato a los Libreros, Corredores y Tratantes en Libros. Todos los que hacen oficio de Libreros de Mesa, o de Tienda, o de Corredores, o compradores y vendedores de Libros, o que tienen trato y mercancía de ellos en cualquier manera, dentro de sesenta días después de la publicación de este Índice, sean obligados a hacer Inventario, o Memorial de todos los Libros que son a su cargo, por Abecedario, que comience por los sobrenombres y nombres de los Autores, declarando en él los Libros que tienen, y que no tienen otros, y jurándolo y firmándolo de sus nombres, y entregándolo a los Inquisidores habiendo allí Tribunal, y no lo habiendo al Comisario para eso por ellos diputado, y a renovar en cada un año, dentro de los primeros sesenta días del año el dicho Inventario o Memorial, así de los Libros, que antes tenían y están por vender, como de los que de nuevo han entrado en su poder, que comience a correr el primer año desde el principio del año de 1640 : haciéndolo y entregándolo en la forma susodicha, so pena de cincuenta ducados para gastos del Santo Oficio, por cada cosa de las arriba dichas que dejaren de cumplir. »
- 38 Marcelin Défourneaux, *L'Inquisition espagnole et les livres français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 39.
- 39 Elisabel Larriba, « Le Clergé et la presse dans l'Espagne de l'Ancien Régime », *El Argonauta español* 1, 2004; *Id.*, « La prensa, verdadera vocación de tres eclesiásticos a finales del Antiguo Régimen », *Hispania Nova* 4, 2004.
- 40 Elisabel Larriba, « Inquisidores lectores de prensa ilustrada », in *Coloquio internacional. El mundo hispánico en el Siglo de las Luces – Salamanca 9, 10, 11 junio de 1994*, Madrid, Editorial Complutense, 1996, p. 818 ; *Id.*, *Le Public de la presse en Espagne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1781-1808)*, op. cit., p. 295.

à tout mettre en œuvre, surtout à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>41</sup>, pour réfréner les ardeurs des publicistes un peu trop audacieux. On se souviendra notamment de l'avocat Luis María García Cañuelo y Heredia, principal rédacteur du célèbre *El Censor*<sup>42</sup> (érigé en modèle par nombre de journalistes), qui, jugé en 1789, fut contraint au silence, à la suite de quoi il sombra dans la démence et mourut dans le plus total dénuement<sup>43</sup>, ou encore du moine de l'Ordre de Saint-Augustin, Pedro Centeno, rédacteur d'*El Apologista universal*<sup>44</sup>, qui fut enfermé dans les geôles inquisitoriales avant que sa peine fût commuée en réclusion à perpétuité dans un couvent de son ordre<sup>45</sup>. L'hostilité de l'Inquisition à l'égard de la presse démontre non seulement combien elle était peu disposée au changement mais aussi combien les périodiques pouvaient être dérangeants. Les modalités de censure inquisitoriale pour la presse étaient en tous points identiques à celles employées pour les livres. Par conséquent, l'Inquisition intervenait en aval de la parution du numéro du journal. Dès lors, l'on entrevoit la distorsion entre censure royale, d'un côté, et censure inquisitoriale, de l'autre. En effet, comment comprendre que le Conseil de Castille pût autoriser l'impression d'un ou plusieurs numéros alors que l'Inquisition allait, elle, les incriminer<sup>46</sup> ?

La presse fut longtemps régie par les mêmes mesures législatives que les livres et ce ne fut que tardivement, à la fin du siècle des Lumières, que les autorités se préoccupèrent de la doter d'une législation propre. Pourtant, alors que les journaux n'en étaient même pas au stade embryonnaire, Philippe IV faisait référence pour la première fois aux gazettes dans une loi datée du 13 juin 1627 qui ratifiait l'imposition de la licence pour la publication de tous les imprimés<sup>47</sup>. À partir de cette date, les numéros manuscrits devaient, eux

41 *Id.*, « Inquisición y prensa en la segunda mitad del siglo XVIII », *Cuadernos de Ilustración y Romanticismo* 13, 2005, p. 77-92.

42 *Censor (El). Obra periódica*, Madrid, [s.i.], 1781-1787, 167 n°.

43 Juan Francisco Fuentes Aragones, « *El Censor* y el público », *Estudios de Historia Social : Periodismo e Ilustración* 52/53, 1990, p. 221-230.

44 *Apologista universal (El)*, Madrid, Imprenta Real, 1786-1788, 16 n°.

45 Elisabel Larriba, « El destino trágico de Fray Pedro Centeno. Impía persecución contra un periodista ilustrado », *Historia* 16 242, 1996, p. 77-82 ; *Id.*, « Un Publiciste poursuivi par l'Inquisition : Fr. Pedro Centeno, de l'ordre de Saint Augustin », in *Mélanges offerts au Professeur Guy Mercadier*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1998, p. 301-312.

46 Voir tout particulièrement en ce qui concerne les différences entre censure royale et censure inquisitoriale pour la presse : Elisabel Larriba, « Inquisición y prensa en la segunda mitad del siglo XVIII », art. cit., p. 90-91.

47 *Nov. Recop.*, Lib. VIII, Tit. XVI, L. IX, p. 127 : « *Observancia de las leyes precedentes ; y absoluta prohibición de imprimir papeles algunos sin las licencias que se previenen. [...] Y asimismo no se impriman ni estampen relaciones ni cartas, ni apologías ni panegíricos, ni gacetas ni nuevas, ni sermones, ni discursos o papeles en materias de Estado ni Gobierno, y otras cualesquier, ni arbitrios ni coplas, ni diálogos ni otras cosas, aunque sean muy menudas y de pocos renglones, sin que tengan ni lleven primero examen y aprobación en la Corte de uno de los del Consejo que se nombre por Comisario de esto, el cual lo encomendará a quien le pareciere y conviniere ; y en las ciudades y partes donde hay Chancillerías o Audiencias, se*

aussi, être visés par les censeurs du Conseil de Castille et obtenir le *visto bueno* du surintendant de la librairie pour être imprimés. Cependant, cette pratique ne concernait que la presse privée. Le *Mercurio histórico y político* et la *Gaceta de Madrid* étaient, quant à eux, directement dirigés par la Secrétairerie d'État, ce que cette dernière ne manqua pas de rappeler au surintendant de la librairie de l'époque, Juan Curiel, le 15 mai 1755 : « il appartient à la Secrétairerie d'État et non au Surintendant de la Librairie de contrôler les thèmes que la Gazette imprime<sup>48</sup> » puisqu'elle projetait déjà l'incorporation de ces deux périodiques à la Couronne. Il fallut attendre que la presse entrât dans ce que Paul-Jacques Guinard appela « l'époque du *Censor* » ou le « renouveau de la presse<sup>49</sup> » après une décennie de silence (1770-1780)<sup>50</sup>, pour que l'Espagne vît apparaître une kyrielle de périodiques. Forts de l'expérience des premiers *diaristas*, ces *periodistas* (le changement de vocabulaire pour évoquer les journalistes en dit long sur l'importance que prit la presse au sein de la société<sup>51</sup>) furent plus critiques et n'hésitèrent pas à dénoncer les vices, les abus ou les maux d'une société qu'ils sentaient malade. Cependant, la presse ne put s'implanter favorablement sans l'appui des autorités et tout particulièrement du Premier Secrétaire d'État, le comte de Floridablanca, qui virent en elle un moyen rapide et efficace pour diffuser leur programme réformiste, ce qui fera d'ailleurs dire à Juan Antonio de Olavarrieta en 1795 qu'elle était un « ministre auxiliaire du gouvernement<sup>52</sup> ». Après avoir été méprisée, la presse avait acquis ses titres de noblesse. Pour preuve, ce fut à cette même période que, faisant suite aux démêlés entre le Conseil de Castille et *El Censor* (suspendu de mars 1784 à août 1785), Charles III promulgua le 19 mai 1785 la première loi ayant trait aux périodiques. Non seulement l'Ordonnance royale définissait le concept de périodiques (un cahier ne dépassant pas quatre ou six feuilles pliées) mais surtout séparait clairement les compétences entre le Conseil de Castille,

---

haya de ocurrir y ocurra a los Presidentes o Regentes de ellas, o a los Oidores y Ministros más antiguos que tienen sus veces a falta suya ; y en los demás lugares de estos Reinos sea la licencia y aprobación de las Justicias, que también lo cometerán a personas hábiles y peritas en cada género. »

48 Lucienne Domergue, *La Censure des livres en Espagne à la fin de l'Ancien Régime*, op. cit., p. 23 ; Luis Miguel Enciso Recio, *La Gaceta de Madrid y el Mercurio histórico y político 1756-1781*, Valladolid, CSIC, 1957, p. 23-44 ; Fermín de Los Reyes Gómez, *El libro en España y América. Legislación y Censura (siglos xv-xviii)*, t. I, Madrid, Editorial Arco, 2000, p. 670 : « las materias que imprime la Gaceta pertenece vigilarlas a la Secretaría de Estado y no al Juez de Imprentas. »

49 Paul-Jacques Guinard, *La Presse espagnole de 1737 à 1791*, op. cit., p. 217.

50 *Ibid.*, p. 219-220.

51 Voir à ce sujet Antonio Checa Godoy, « La terminología periodística : sus orígenes y su consolidación », *Cuadernos de Ilustración y Romanticismo* 16, 2010, p. 2-3.

52 Elisabel Larriba, « La Presse espagnole à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et la censure d'Etat : les projets de création de périodiques refusés par le Conseil de Castille de 1791 à 1808 », in *Individu et autorités : position de la presse des Lumières. Actes du Colloque tenu à Nantes*, Université de Nantes, Centre de Recherches sur les Identités Nationales et l'Interculturalité - Société Française d'Études du xviii<sup>e</sup> siècle, 2004, p. 52 et AHN, Consejos, Leg. 5566, exp. 100.

pour les livres, et le surintendant de la librairie, pour les journaux, en ce qui concernait la licence d'impression. Cette loi fut clairement un appui de la Couronne à la presse puisqu'il y était précisé qu'une fois la licence accordée et les numéros imprimés et édités, ces derniers ne pouvaient plus être saisis sans l'accord du roi<sup>53</sup>. Or, après un indéniable soutien, les autorités durcirent le ton envers ce nouveau genre littéraire dont elles avaient elles-mêmes favorisé l'implantation. Ainsi, à l'aube de la Révolution française, face à la rapidité avec laquelle les idées circulaient, Charles III promulgua le 2 octobre 1788 une Résolution royale<sup>54</sup>. Cette dernière encadrait bien plus strictement la publication des journaux par le biais de six articles : « le Directeur de la Librairie accorde la licence, nomme le censeur et parfois le change, collationne manuscrit et ouvrage imprimé, les satires politiques ou personnelles sont prohibées, on signalera l'auteur ou le livre dont chaque article est tiré, sans autorisation du roi, on ne peut toucher aux affaires résolues par le gouvernement » comme le rappelle Lucienne Domergue<sup>55</sup>. Avec ces mesures qui s'inscrivaient dans la lignée d'un pouvoir centralisateur instauré depuis l'avènement des Bourbons, la Couronne entendait aussi démontrer qu'elle contrôlait la presse. Comme le stipule María Dolores Saíz, cette loi fut :

Clairement limitative, et pos[ait] comme objectif prioritaire la défense de l'ordre et du pouvoir établis. Ce caractère répressif dévoile la croissante méfiance du gouvernement à l'égard des nouveaux moyens d'information, méfiance accentuée par le danger que pouvait supposer l'entrée en Espagne de pamphlets, de feuilles et de périodiques au contenu révolutionnaire provenant de France<sup>56</sup>.

Alors que la Révolution française n'avait pas encore éclaté, l'Espagne se préparait déjà à subir l'entrée de ses idées dans son territoire. En imposant

53 *Nov. Recop.*, Lib. VIII, Tit. XVII, L. IV, p. 151 : « *El examen y licencias para imprimir los papeles periódicos, que no pasen de cuatro o seis pliegos, corra a cargo del Juez de Imprentas.* He resuelto, que el examen y las licencias necesarias para imprimir los papeles periódicos, cuando no pasen de cuatro o seis pliegos, corra a cargo del Ministro del Consejo que ejerce la comisión y Judicatura de Imprentas y Librerías ; reservando al Consejo lo perteneciente a libros formales, y obras de mayor extensión : y que una vez impresos y publicados con censura y licencia, no se embarace su venta, sin darme noticia, y esperar mi resolución : y que el Ministro Juez de Imprentas nombre dos sujetos juiciosos y de conocida literatura, que alternativamente, conforme le parezca, según la materia que se trate, examinen y censuren los números que se presenten, y con su aprobación conceda dicho Ministro licencia para que se impriman y publiquen ; dándome noticia de los sujetos que elija, antes de cometerles el examen de papel alguno, para saber si merecen mi Real agrado : y que se siga la propia regla con cualquier escrito, que se quiera publicar por pliegos o cuadernos periódicamente ; entendiéndose que los papeles, que no sean periódicos, los podrá enviar dicho Ministro a la censura de cualquiera sujeto en quien concurren las referidas circunstancias. »

54 *Ibid.*, Lib. VIII, Tit. XVII, L. III, p. 150.

55 Lucienne Domergue, *Censure et lumières dans l'Espagne de Charles III*, Toulouse, Édition du CNRS, 1982, p. 200. Voir également les p. 154-156 en rapport avec cette loi.

56 María Dolores Saíz, *Historia del periodismo en España*, op. cit., p. 102 : « Claramente restrictiva, y plantea como objetivo prioritario la defensa del orden y del poder establecido. Este carácter represivo descubre el creciente recelo del gobierno hacia los nuevos medios informativos, recelo agudizado por el peligro que podía suponer la entrada en España de panfletos, hojas y periódicos de contenido revolucionario procedentes de Francia. »

cette nouvelle législation, Floridablanca entrevoyait déjà les dommages que l'idéologie révolutionnaire pouvait occasionner dans la Péninsule. Mais ce fut de loin la décision qu'il prit le 24 février 1791 qui fut la plus répressive. Après avoir grandement participé à l'essor de la presse dans les années 1780, ce fervent lecteur de journaux<sup>57</sup> la bâillonna pour éviter toute contagion révolutionnaire et interdit la publication de tous les journaux, à l'exception des officiels : la *Gaceta de Madrid*, le *Mercurio de España* et le *Diario de Madrid*<sup>58</sup>. Plus encore, il fit installer « un cordon sanitaire » à la frontière pyrénéenne pour contrôler les écrits qui entraient dans la Péninsule et pour ce faire, il n'hésita pas à faire appel à l'Inquisition. Aussi, l'on comprend pourquoi cette dernière s'intéressa de plus près aux périodiques sous le règne de Charles IV. Cette Ordonnance fut malgré tout timidement révoquée par son successeur, le comte d'Aranda, en 1792, avant que Manuel Godoy, qui le remplaça dans ses fonctions de Premier Secrétaire d'État cette même année, ne donnât un nouvel élan à la presse. Si de nombreux périodiques qui avaient vu le jour avant l'Ordonnance royale de février 1791 ne purent jamais retrouver le chemin des imprimeries, des hommes de Lettres décidèrent à leur tour de se lancer dans l'aventure journalistique et ce, malgré une action commune entre le Trône et l'Autel pour essayer de maîtriser l'apparition des journaux<sup>59</sup>. Paradoxalement, ce fut à cette époque que l'on assista à l'émergence de périodiques plus spécialisés avec en fer de lance le *Correo mercantil de España y sus Indias*<sup>60</sup> publié en 1792. Mais la répression des autorités envers la presse fut loin d'être finie. Effectivement, en 1804, plus précisément le 28 avril, Charles IV promulgua une Ordonnance royale qui interdit la publication de nouveaux journaux<sup>61</sup>. Enfin, avec le Décret royal du 3 mai 1805, le Conseil de Castille perdit égale-

57 Elisabel Larriba, *Le Public de la presse en Espagne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1781-1808)*, op. cit., p. 121-126.

58 *Nov. Recop.*, Lib. VIII, Tit. XVII, L. V, p. 151-152 : « Cesen los papeles periódicos a excepción del *Diario de Madrid*. Con motivo de advertirse en los *Diarios* y papeles públicos que salen periódicamente, haber muchas especies perjudiciales; cesen de todo punto, quedando solamente el *Diario de Madrid* de pérdidas y hallazgos, ciñéndose a los hechos, y sin que en el se puedan poner versos, ni otras especies políticas de cualquiera clase. Y en su consecuencia no se permita la continuación a los autores del *Memorial literario*, la *Espigadera* y *Correo de Madrid*. »

59 Lucienne Domergue, *Tres calas en la censura dieciochesca (Cadalso, Rousseau, Prensa periódica)*, Toulouse, Institut d'Études Hispaniques et Hispano-américaine, Université de Toulouse-Le Mirail, 1981, p. 82-83 ; Elisabel Larriba, « La Presse espagnole à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la censure d'État : les projets de création de périodiques refusés par le Conseil de Castille de 1791 à 1808 », art. cit., p. 37-56.

60 *CMerc.*, Madrid, [s.i.], 1792-1808.

61 AHN, Consejos, Leg. 5 566, exp. 98 : « Real orden prohibiendo editar nuevos periódicos. Excelentísimo señor : el Rey me manda decir a V. E. que no permita la edición de nuevos periódicos ; que en los ya permitidos no sólo se exija el que no ofendan las regalías y buenas costumbres, sino también el que traten materias convenientes a la sólida y útil instrucción del público, cuidando de que su estilo sea correcto y castizo ; y que en las contestaciones literarias no sólo se prohíba toda expresión injuriosa, sino aun la menos atenta y comedida. ». Également cité dans Fermín, De Los Reyes Gómez, *El libro en España y América*, op. cit., t. I, p. 686-687 ; document reproduit dans le t. II, p. 1188.

ment ses prérogatives sur les périodiques puisqu'elles furent attribuées au surintendant particulier de la Librairie mais avec des changements notables précisés dans l'article 17 de cette mesure :

Ce tribunal ne pourra pas accorder la licence pour publier de nouveaux périodiques, car je [Charles IV] me réserve ce droit pour de justes motifs. Le Surintendant de la Librairie nommera les Censeurs pour les journaux qui sont autorisés actuellement, ou qui le seront par la suite, en exigeant de chacun d'entre eux 200 ducats par an payés chaque trimestre par leurs rédacteurs respectifs ; le cas échéant, leur licence sera suspendue<sup>62</sup>.

Preuve indiscutable qu'à la fin de l'Ancien Régime la presse pouvait encore sembler dangereuse, le roi lui-même s'attribua la charge de délivrer la licence d'impression pour tout nouveau journal. Avec cette mesure, la Couronne tentait de démontrer à l'ensemble des publicistes et à la nation toute entière qu'elle contrôlait ce formidable outil de communication. La taxe à laquelle les rédacteurs étaient désormais assujettis devait permettre de dédommager les censeurs pour leur travail et donc faciliter leur recrutement. Mais cette mesure avait sans nul doute pour principal objectif de dissuader certains candidats à la publication.

Par conséquent, ce fut dans un contexte particulièrement difficile, puisque le contrôle des imprimés de la part des autorités ne cessa de se renforcer tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, que de nombreux hommes de Lettres prirent pourtant le parti de se consacrer à l'écriture.

Les écrits étant le premier véhicule des savoirs et la presse ainsi que les livres devant avoir une portée utile et pédagogique pour être publiés, l'on comprend mieux l'extrême vigilance dont firent preuve les autorités. Avec la censure civile, d'une part, et ecclésiastique, d'autre part, il s'agissait de démontrer qu'il y avait des sujets auxquels on ne pouvait pas impunément toucher. Cependant, il est indéniable que les autorités durent s'appuyer sur les imprimés pour diffuser leurs stratégies politiques auprès d'un public qui fût le plus large possible. Avec l'entrée des Lumières dans la Péninsule, les hommes « éclairés » entendaient bien, eux aussi, faire partager leurs idéaux ainsi que les dernières avancées réalisées dans les domaines scientifiques et techniques par exemple. Somme toute, ce programme de divulgation des connaissances s'inscrivait dans un vaste plan de réformes propre au siècle de la Raison dont les premiers à ouvrir la voie furent les « penseurs » du début du siècle tel que Benito Jerónimo Feijóo y Montenegro avec la publication du

---

62 *Nov. Recop.*, Lib. VIII, Tít. XVI, L. XLI, p. 147 : « 17 No se podrá dar licencia por este Juzgado de Imprentas para publicar nuevos papeles periódicos, pues me reservo esta facultad por justos motivos. El Juez de Imprentas nombrará Censores para los periódicos que actualmente están permitidos, o que en adelante se permitieren, asignando a cada uno doscientos ducados anuales pagados por sus respectivos redactores por trimestres ; y en caso de no cumplirlo, se les suspenderá la licencia. »

*Teatro crítico universal*<sup>63</sup>. Aussi, les livres allaient-ils devenir l'un des meilleurs vecteurs de diffusion de l'*Ilustración*. Mais pour qu'ils pussent jouer un tel rôle, encore fallait-il que le public fût informé de leur parution, et les auteurs et les commerçants de livres durent trouver des moyens de promotion efficaces pour vendre les ouvrages.

En cela, les périodiques jouèrent un rôle indéniable. En effet, la généralisation de l'abonnement, depuis la publication du *Caxón de sastrre o montón de muchas cosas buenas, mejores y medianas, útiles, graciosas y modestas, para ahuyentar el ocio sin las rigideces del trabajo, antes bien a caricias del gusto*<sup>64</sup> en 1761 par Francisco Mariano Nipho y Cagigal<sup>65</sup>, permit l'émergence d'un public nouveau qui se trouvait en province, une plus large propagation non seulement des idées véhiculées par les journaux mais aussi des imprimés. Cependant, à l'époque du *Caxón de sastrre*, ce système fut loin d'avoir les effets escomptés. Effectivement, au prix de l'abonnement au journal pour une durée relativement longue (entre 6 et 12 mois) venaient s'ajouter des frais d'envoi prohibitifs. Ce ne fut qu'avec la baisse des tarifs postaux en 1781 ainsi qu'avec un engouement accru des lecteurs envers la presse que la souscription se développa et fut employée par les plus illustres journaux de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>.

Aussi, les périodiques devinrent-ils, sinon le seul moyen, l'outil le plus efficace en matière de divulgation littéraire grâce aux annonces de librairie encore appelées annonces de livres (« *anuncios de librería* » ou « *anuncios de libros* »). Ces dernières, insérées dans nombre de journaux de l'époque, permettaient non seulement aux lecteurs de se tenir au fait de l'actualité éditoriale mais aussi aux libraires de pouvoir faire état des œuvres qu'ils possédaient dans leur boutique. En effet, ces annonces contenaient nombre de renseignements utiles pour les acheteurs potentiels : le titre du livre (bien évidemment), le nom de l'auteur et éventuellement du traducteur ainsi que leur profession, les lieux de vente, les prix pratiqués en fonction de la reliure et du format ainsi que, parfois, des commentaires détaillés sur l'ouvrage. En insérant ces notices bibliographiques dans leurs pages, les journaux participèrent activement au développement de la librairie et s'érigèrent en vitrine de la République des Lettres à une époque où l'Espagne possédait de nombreux détracteurs en Europe. Les écrivains et les professionnels du livre, voyant les bénéfices qu'ils

63 Benito Jerónimo Feijóo y Montenegro, *Teatro crítico universal o discursos varios en todo género de materias, para desengaño de errores comunes*, Madrid, Imprenta de Francisco del Hierro, 1726-1740, 9 t.

64 *Caxón de sastrre o montón de muchas cosas buenas, mejores y medianas, útiles, graciosas y modestas, para ahuyentar el ocio sin las rigideces del trabajo, antes bien a caricias del gusto*, Madrid, Imprenta de D. Gabriel Ramírez, 1761.

65 Voir à propos de ce proluxe publiciste Miguel Enciso Recio, *Nipho y el periodismo español del siglo XVIII*, Valladolid, Universidad de Valladolid, 1956.

66 Paul-Jacques Guinard, *La Presse espagnole de 1737 à 1791*, op. cit., p. 66-68 ; Elisabel Larriba, *Le Public de la presse en Espagne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1781-1808)*, op. cit., p. 13.

pourraient retirer de la publication de ces publicités, n'hésitèrent donc pas à les multiplier. Aussi, cette pratique qui se généralisa à partir de la seconde moitié du siècle des Lumières ne cessa-t-elle de se développer dans nombre de journaux<sup>67</sup>.

Plus qu'une tendance, les annonces de librairie étaient devenues un phénomène qui permit à certains hommes de Lettres de justifier la création d'un nouveau journal auprès du Conseil de Castille. Le 17 février 1804, Pedro María Olive, qui envoya un dossier de demande de licence d'impression pour la *Biblioteca de Literatura* accompagné du prospectus, décrivait l'entreprise de la manière suivante :

L'utilité des périodiques consiste à rendre compte des avancées que le génie humain réalise en matière de recherches, ce que nous entendons sous le nom de sciences et arts, et, parfois, seulement sous celui de littérature. Un bon périodique sera celui dans lequel son auteur [...] nous informe du nombre exact de livres qui sont publiés [...] et les étudie scrupuleusement et en toute impartialité, ainsi qu'avec cette vigueur salutaire qui interdit l'introduction du mal, et maintient le bien dans toute sa pureté. En suivant cela, il nous dira si ce que l'on nous vend comme tel est réellement nouveau ; et toujours soupçonneux de toute innovation, pas moins dangereuse en littérature qu'en politique, il jugera avec la plus grande attention le profit ou le mal que l'œuvre peut causer, pour l'encenser ou la blâmer, selon le cas ; parce qu'il doit faire en sorte que les sciences suivent toujours le droit chemin qui les mène à la perfection, ou s'efforcer de les y maintenir, et s'opposer, lorsqu'il en a l'opportunité, à la corruption, à laquelle plus que toutes les autres peut-être, les matières littéraires sont assujetties. [...] Ainsi donc, nous diviserons cette Bibliothèque Littéraire en trois parties, la première consacrée à la littérature ancienne, la deuxième à la littérature étrangère, et la troisième à la littérature nationale. Sous le titre de littérature ancienne, nous comprenons notamment les littératures latine et grecque, et cette section contiendra les informations que nous pouvons obtenir des meilleures et des plus correctes éditions réalisées des œuvres de l'antiquité ; les critiques, les commentaires, les compléments et les notes, avec le compte rendu et la critique des traductions. Dans la littérature étrangère, nous rendrons compte de nouvelles œuvres qui sont publiées par les Nations savantes, avec la critique que les meilleurs journalistes en ont fait, et nous ajouterons parfois la nôtre. Nous ferons un long compte rendu des œuvres qui nous semblent le mériter, et nous les traduirons aussi entièrement si elles sont courtes et d'un grand intérêt. Quant à la littérature nationale, nous réaliserons une analyse de nombreuses œuvres anciennes de mérite, dont certaines sont peu connues, et nous nous attacherons à examiner avec la plus grande attention celles qui seront publiées en donnant un résumé et la critique correspondante. Nous parlerons aussi des traductions, mais dans leurs comptes rendus, nous nous pencherons plutôt sur l'original que sur la copie<sup>68</sup>.

67 Cf. *Infra*, Les annonces de librairie : un instrument au service du monde de l'édition et des lecteurs.

68 AHN, Consejos, Leg. 5 566, exp. 93 : « La utilidad de las obras periódicas consiste en dar razón de los adelantamientos que el ingenio humano hace en cuanto en objeto de las investigaciones, que es lo que entendemos bajo el nombre de ciencias y artes, y a veces con sólo el de literatura. Aquel será un buen periódico, en el que su autor [...] nos da razón exacta de cuántos libros se publiquen [...], y los examine escrupulosamente y con imparcialidad, y con aquel vigor saludable que impide la introducción del mal, y mantiene lo bueno en

En plus de ces résumés très détaillés des nouvelles éditions de livres, chaque numéro de ce journal tri-mensuel devait aussi comporter, sur une page entière, une dernière section qui contiendrait, entre autres, « les annonces de livres et des informations à leur sujet<sup>69</sup> ». Dans ce commentaire, le publiciste vantait aussi bien l'utilité de la presse pour la littérature que l'intérêt pour celle-ci du journal qu'il était désireux d'éditer. Plus encore, il décrivait les qualités que tout bon rédacteur devait posséder lorsqu'il voulait promouvoir le patrimoine littéraire d'une nation. Selon Olive, ceux-ci ne devaient pas se contenter de dévoiler de simples listes de livres mais procéder à une étude attentive des œuvres pour fournir une critique juste, bien fondée et impartiale qui avait pour but de ne pas tromper les lecteurs sur la qualité des ouvrages présentés et de séparer le bon grain de l'ivraie. Une telle entreprise était louable mais dépendait d'une politique éditoriale propre à chaque publiciste<sup>70</sup>. De plus, le rédacteur de la *Biblioteca de Literatura* n'entendait pas se prononcer sur les seules éditions de livres réalisées dans la Péninsule mais étendre son champ d'action à l'Europe, ce qui démontre que malgré l'extrême vigilance dont les autorités faisaient preuve envers les imprimés, l'Espagne n'avait pas totalement fermé ses frontières à la culture étrangère. D'ailleurs, les censeurs en charge d'examiner le dossier de candidature à l'impression du journal, Pedro Estala et José Gómez Hermosilla, émirent à son sujet, le 9 avril, un avis des plus favorables :

Nous avons examiné avec l'attention nécessaire le plan joint du Périodique que l'on désire publier sous le titre de Bibliothèque de Littérature. Loin d'y trouver quoi que ce soit qui puisse porter préjudice à la Religion, aux bonnes mœurs, aux Lois du Royaume, ou aux prérogatives de S. M., il nous paraît

---

toda su pureza. Según esto nos dirá si realmente es nuevo lo que por tal se nos vende ; y siempre receloso de toda innovación, no menos peligrosa en la literatura que en la política, entenderá con cuidado sumo en el provecho o daño que la obra puede acarear, para según ello alabarla, o vituperarla ; porque procura que las ciencias sigan siempre el recto camino que las lleva a la perfección, o trabaja por mantenerlas en él, y se opone en cuanto le es dado a la corrupción a que las materias literarias, aun más que ningunas otras están tal vez sujetas. [...] Así pues dividiremos esta Biblioteca Literaria en tres secciones, una perteneciente a la literatura antigua, otra a la extranjera, y la tercera a la nacional. Bajo el nombre de literatura antigua entendemos particularmente la griega y la latina, y esta sección contendrá las noticias que podamos adquirir de las mejores, más correctas ediciones que se publiquen de las obras de la antigüedad ; las críticas, comentarios, adiciones y notas, con el extracto y juicio de las traducciones. En la literatura extranjera daremos razón de las obras que en las Naciones sabias se publiquen de nuevo, con la crítica que formen de ellas los mejores periodistas, y a veces añadiremos la nuestra ; y de aquellas que nos parezcan merecerlo, haremos un extracto extendido, y si su volumen fuese corto y grande su interés, también las traduciremos enteramente. En cuanto a la literatura nacional, formaremos análisis de muchas obras antiguas de mérito, algunas de ellas poco conocidas, y nos detendremos a examinar con sumo cuidado las que se vayan publicando haciendo de ellas extracto y la crítica correspondiente : y también hablaremos de las traducciones ; pero en su extracto más bien nos atendremos al original que a la copia. »

69 *Ibid.* : « Cada mes se publicarán tres números, el uno el 1.º, el otro el 10, y el tercero el 20, y constará cada número de cuatro a cinco pliegos, habiendo siempre además una hoja suelta que contenga los anuncios y noticias de libros, descubrimientos &c. »

70 Cf. *Infra*, Présentation et modalités de publication des annonces des annonces de librairie.

être très sensé, fondé sur de bons principes, et contenir toutes les branches les plus importantes que l'on peut traiter dans de pareils périodiques. Aussi, nous sommes d'avis que bien mené, il sera très utile au public<sup>71</sup>.

L'appréciation des censeurs démontre, d'une part, l'intérêt d'un tel journal pour les lecteurs et, d'autre part, que la presse ne comptait pas que des détracteurs au sein du très conservateur Conseil de Castille, d'où certainement, la difficulté pour certains de ses membres de se prononcer sur la recevabilité d'un projet qui devait parfois être en accord avec leurs opinions mais qu'ils durent rejeter à cause des lois en vigueur. Malgré l'enthousiasme d'Estala et d'Hermosilla face au projet présenté par Olive, l'Ordonnance royale du 24 avril 1804, qui interdit la publication de nouveaux périodiques, jeta définitivement aux oubliettes la *Biblioteca de Literatura*.

Si les annonces de librairie furent d'une utilité incontestable pour les libraires et les lecteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles le sont tout autant de nos jours pour les chercheurs. En effet, longtemps délaissée comme source primaire des études historiques en Espagne<sup>72</sup>, la presse est devenue, depuis les travaux d'Alberto Gil Novales<sup>73</sup>, une source incontournable. Effectivement, à côté des rubriques consacrées aux seules informations et des articles de fond qui intéressent essentiellement l'histoire événementielle et celle des mentalités, les diverses annonces de livres qu'accueillent généralement les périodiques permettent des études socio-économiques particulièrement utiles en ce qui concerne le XVIII<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, François Lopez les qualifia de « meilleure source ancienne dont ils [les chercheurs] disposent<sup>74</sup> » pour obtenir des informations sur l'édition espagnole à la fin du siècle des Lumières. Toutefois, ce ne fut qu'à partir des années 1970 que les historiens commencèrent à les exploiter. En 1973, Paul-Jacques Guinard dans sa thèse, *La Presse espagnole de 1737 à 1791. Formation et signification d'un genre*<sup>75</sup>, signalait déjà leur intérêt. Il confessa cependant que son ouvrage était « le fruit d'une erreur voire même de plusieurs<sup>76</sup> » puisqu'il était désireux d'étudier la littérature

71 AHN, Consejos, Leg. 5 566, exp. 93 : « [...] hemos examinado con la debida atención el adjunto plano de la obra periódica que se solicita por publicar con el título de Biblioteca de Literatura ; y lejos de hallar en él cosa que pueda perjudicar a la Religión, buenas costumbres, Leyes del Reino, o regalías de S. M. nos parece que es muy juicioso, está fundado en buenos principios, y abraza todos los ramos más importantes que pueden tratarse en semejantes periódicos. Por lo cual somos de paseros (*sic*) que bien desempeñado será muy útil al público. »

72 On pourra consulter en qui concerne la presse en tant que source d'études historiques, María Dolores Saíz, Juan Francisco Fuentes Aragones, « La prensa como fuente histórica », in Miguel Artola Gallego, dir., Manuel Pérez Lesdema, col., *Enciclopedia de historia de España*, vol. 7, Madrid, Alianza Editorial, 1988, p. 525-582.

73 Alberto Gil Novales, *Las sociedades patrióticas (1820-1823) : Las libertades de expresión y de reunión en el origen de los partidos políticos*, Madrid, Tecnos, 1975.

74 François Lopez, « Las obras extranjeran anunciadas en la *Gaceta de Madrid*. Estudio diacrónico. Elementos de una estadística », *Estudios de Historia Social : Periodismo e Ilustración* 52/53, 1990, p. 308.

75 Paul-Jacques Guinard, *La Presse espagnole de 1737 à 1791*, op. cit.

76 *Ibid.*, p. 9.

romanesque du siècle d'Or entre l'époque de Francisco de Santos et le romantisme. Pour ce faire, il s'appuya sur « les précieuses annonces de livres de la *Gaceta de Madrid*<sup>77</sup> » qui lui fournirent nombre d'éléments nécessaires pour entreprendre une enquête fructueuse. Mais « l'inexpérience et l'impatience le détournèrent » de son but premier<sup>78</sup>, ce qui fut un mal pour un bien car son ouvrage est indispensable pour quiconque s'intéresse à la presse du XVIII<sup>e</sup> siècle. La même année, Nigel Glendinning, qui étudia la littérature du siècle des Lumières, publia, en appendice de *l'Historia de la literatura. El siglo XVIII*, un tableau dans lequel les œuvres annoncées dans la *Gaceta de Madrid* en 1730, 1760, 1790 et 1815 étaient classées par thèmes<sup>79</sup>. Quant à Paula de Demerson, en 1976, elle répertoria sur 68 années les œuvres consacrées à la jeunesse à partir des annonces de librairie tirées de la *Gaceta de Madrid*, du *Diario de Madrid*, du *Memorial literario*<sup>80</sup> et de la *Minerva o el Revisor general*<sup>81</sup> dans un ouvrage intitulé *Esbozo de una biblioteca de la juventud ilustrada (1740-1808)*<sup>82</sup>. En 1986, Inmaculada Urzainqui utilisa les publicités de livres publiées dans la presse madrilène pour dresser un état des lieux des traductions de livres anglais édités en Espagne<sup>83</sup>. Plus tard, en 1990, François Lopez étudia les livres étrangers mentionnés dans les annonces de librairie de la gazette madrilène<sup>84</sup>, point de départ de toute une série de travaux sur le monde de l'édition sous l'Ancien Régime. On lui doit notamment la création d'une banque de données informatisée qui contient les imprimés annoncés dans la très officielle *Gaceta de Madrid* sur une période allant de 1697 à 1807<sup>85</sup>. Néanmoins, notre thèse n'aurait certainement pas eu lieu d'être si cette banque de données avait

---

77 *Ibid.*

78 *Ibid.*

79 Nigel Glendinning, *Historia de la literatura española. El siglo XVIII*, t. IV, Apéndice D, Barcelona, Editorial Ariel, 1973, p. 202.

80 *Memorial literario instructivo y curioso de la Corte de Madrid*, Madrid, [diverses Imprimeries], 1784-1808. De juillet 1793 à décembre 1797, il paraît sous le titre de *Continuación del Memorial literario* et, de mars 1801 à décembre 1806, sous celui de *Memorial literario. Biblioteca periódica de ciencias y artes*.

81 *Min.*, Madrid, Imprenta de Vega y Compañía, 1805-1808.

82 Paula de Demerson, *Esbozo de una biblioteca de la juventud ilustrada (1740-1808)*, Oviedo, Universidad de Oviedo, 1976.

83 Inmaculada Urzainqui, « Anuncios y reseñas de traducciones de obras inglesas en la prensa española del siglo XVIII », in *Scripta in memoriam José Benito Álvarez-Buylla Álvarez (1916-1981)*, Oviedo, Universidad de Oviedo, 1986, p. 313-332.

84 François Lopez, « Las obras extranjeras anunciadas en la *Gaceta de Madrid* », art. cit., p. 303-311.

85 Université Bordeaux Montaigne. Une banque de données informatisée à partir de la *Bibliografía de autores españoles del siglo XVIII* de Francisco Aguilar Piñal (Madrid, CSIC, 1981-2001, 10 vols.) dénommée *Aguil* ainsi que des inventaires de bibliothèques, des catalogues de libraires et des annonces de librairie tirées de la *Gaceta de Madrid* (toutes les années ne sont pas répertoriées pour cette dernière) a été créée par l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux III). En ce qui concerne les annonces de librairie de la *Gaceta de Madrid*, cette banque de données comprend les années 1697 à 1807. Nous remercions le professeur Jean-Marc Buiguès de nous avoir fourni ces informations.

été exhaustive. Puis, en 1992, María Aurora Aragón Fernández s'attacha à étudier les traductions d'ouvrages français sur la période révolutionnaire (1790-1799) en s'appuyant également sur les notices bibliographiques de la *Gaceta de Madrid*<sup>86</sup>. Enfin, plus récemment, en 2002, María José Alonso Seoane, qui s'intéressa au roman et à son public, exploita ce genre de sources pour la période 1808-1819 à partir de la *Gaceta de Madrid* et du *Diario de Madrid*<sup>87</sup>.

De plus en plus de chercheurs tendent donc à utiliser les annonces de librairie comme sources primaires pour leurs investigations. En effet, l'étude des publicités de livres permet parfois de découvrir des œuvres non répertoriées à ce jour, de retracer la fortune d'un ouvrage (comme le fit Gérard Dufour pour l'œuvre de Pablo de Olavide, *El Evangelio en triunfo*<sup>88</sup>), de mieux connaître le parcours littéraire des auteurs ou leur évolution de carrière au sein de la société de leur temps ou encore d'apprécier « les variations de goût et l'évolution de la pensée<sup>89</sup> » en Espagne. Pour notre part, elles constituèrent un *corpus* qui nous permit d'apprécier ce qu'était le monde de l'édition à la fin de l'Ancien Régime. Toutefois, ces éminents spécialistes se consacrèrent principalement à l'étude de notices bibliographiques tirées de la *Gaceta de Madrid* ou du *Diario de Madrid*. Pourtant, comme nous avons pu en donner un aperçu, d'autres périodiques madrilènes en publièrent et les annonces de librairie furent loin d'être l'apanage des journaux édités à Madrid comme en témoigne le commentaire du *Memorial literario* daté du mois d'août 1794 qui servit à présenter le *Semanario erudito y curioso de Salamanca*<sup>90</sup> et dans lequel les *memorialistas* en profitèrent également pour démontrer l'utilité de la presse :

Les Périodiques [disaient-ils] sont assurément d'une très grande utilité pour développer l'instruction publique. Il ne fait aucun doute que, tous les jours, l'Histoire s'explique plus facilement grâce aux innombrables documents, qui gisant dans l'oubli et plongés dans les ténèbres les plus horribles, ont été récupérés, exhumés, dépoussiérés, libérés des vers et finalement portés à la connaissance et à l'instruction du public grâce à l'attention, aux efforts et à la curiosité de tel ou tel Homme de Lettres. Avec cette assistance si opportune, on a pu découvrir et extraire d'innombrables manuscrits, œuvres, &c. dont une ou deux personnes au plus avaient connaissance, et qui ont été portés à celle de tous. En outre, d'innombrables discours de nos Hommes de Lettres sur toutes les branches n'ont-ils pas ainsi obtenu l'approbation et les applaudissements du Public ? Le premier journal de ce genre qui commença à être publié fut notre Memorial Literario, dont le premier objectif a toujours été de développer, de propager et de répandre toutes les branches de la Littérature, de la Théologie, de la Morale, de la Politique, de la Physique, de l'Économie ; &c. Le deuxième

86 María Aurora Aragón Fernández, *Traducciones de obras francesas en la Gaceta de Madrid en la década revolucionaria (1790-1799)*, Oviedo, Universidad de Oviedo, 1992.

87 María José Alonso Seoane, *Narrativa de ficción y público en España : los anuncios en la Gaceta de Madrid y el Diario de Madrid (1808-1819)*, Madrid, Editorial Universitas, 2002.

88 Gérard Dufour, « *El Evangelio en triunfo* o la historia de la fabricación de un éxito editorial », *Cuadernos dieciochistas* 4, 2003, p. 67-77.

89 François Lopez, « Las obras extranjeran anunciadas en la *Gaceta de Madrid* », art. cit., p. 303.

90 *Semanario erudito y curioso de Salamanca*, Salamanca, Imprenta de la calle del Prior, 1793-1796.

fut le nouveau Diario de Madrid, avec des sujets plus communs. Puis par imitation, sous divers titres, à Madrid et dans presque toutes les grandes villes de la Péninsule, les uns prenant l'objectif ou le plan, les autres un autre objet, en ayant tous le même but. Ainsi, le *Semanario Erudito y Curioso* de Salamanca promeut la Littérature, en incluant des discours sur tous les domaines ; mais en s'appuyant principalement sur la Politique et l'Économie : pour cela il rapporte diverses fables, il insère des Décrets Royaux, les prix des céréales à Salamanca et dans différentes autres villes d'Espagne, les représentations théâtrales dans cette Ville, les vacances au sein de l'Église, avec la désignation des personnes, leur dignité ou prébende, la valeur de cette dernière et le jour jusqu'auquel les mémoires sont admis ; les objets perdus, les objets trouvés, et de courtes informations sur quelques livres, les achats, les ventes, les fermages, le commerce extérieur, les fêtes religieuses, et quelques petits discours s'y rapportant ; les arts et métiers, et informe de telle ou telle avancée dans telle ou telle branche &c.<sup>91</sup>

Malgré cet élogieux commentaire qui servit à présenter le plan du journal, les rédacteurs du *Memorial literario* qui, au passage, érigèrent leur publication en modèle pour l'ensemble des journaux de cette fin de siècle, n'hésitèrent pas à enjoliver quelque peu leurs propos sur le rôle de la presse et des publicistes. Certes, la presse contribua activement à l'instruction publique par une diffusion rapide et peu coûteuse des savoirs grâce au labeur de leurs rédacteurs. Néanmoins, si l'on doit à ces « Don Quichotte du monde philosophique », pour reprendre l'expression de Cañuelo<sup>92</sup>, d'avoir fait connaître nombre d'écrits tombés dans l'oubli, le rôle des écrivains dans ce domaine n'est pas à minimiser. Ces hommes de plume qui travaillaient de concert pour régénérer

91 *Semanario erudito y curioso de Salamanca del Martes 1º de Octubre de 1794, ML, n° 26, 1<sup>re</sup> partie d'août 1794, p. 185-187* : « Los papeles Periódicos traen sin duda una utilidad muy grande para la facilidad de la instrucción pública. La Historia sin ninguna contradicción se ilustra cada día más a beneficio de innumerables documentos, que yaciendo perdidos y sepultados en las tinieblas más horrorosas el cuidado, desvelo y curiosidad de este o aquel Literato, los ha recogido, desenterrado, sacado del polvo, libertado de la polilla, y reducido finalmente a la noticia e instrucción del público. Con estos auxilios tan oportunos se han registrado y extractado infinitos manuscritos, obras, &c. que apenas uno u otro tenía noticia, y han venido al conocimiento de todos. Qué más, ¿infinitos discursos de nuestros Literatos en todos ramos no han logrado con esto la aceptación y los aplausos del Público? El primer papel que sobre este género empezó a publicarse fue nuestro Memorial literario, cuyo primer instituto se ha dirigido a siempre a fomentar, propagar y extender todos los ramos de Literatura, Teología, Moral, Política, Física, Economía ; &c. el segundo fue el nuevo Diario de Madrid, abrazando algunos asuntos más triviales. Luego después a imitación, bajo diversos títulos, en esta Corte y en casi todas las poblaciones grandes de la Península, tomando uno u otro objeto o plan, otros otro, y coincidiendo casi todos en uno mismo. Así, el *Semanario Erudito y Curioso* de Salamanca promueve la Literatura, insertando discursos en todas materias ; pero insistiendo principalmente en lo Político y Económico : a esto dirige varias fábulas, inserción de Cédulas Reales, precios de los granos en Salamanca y otros varios pueblos de España, representaciones teatrales en aquella Ciudad, vacantes Eclesiásticas, con denominación de sujetos, su dignidad o prebenda, valor de ésta y día hasta el cual se admiten memoriales ; pérdidas, hallazgos, y noticia corta de algunos libros, compras, ventas, arrendamientos, comercio exterior, festividades de la Iglesia, y algún discursito sobre ellas ; artes y oficios, dando noticia de este o aquel adelantamiento en tal o tal ramo &c. »

92 *El Censor*, Discours LXVIII, p. 10. Cité dans Elisabel Larriba, *Le Public de la presse en Espagne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1781-1808)*, op. cit., p. 18.

leur nation et instruire le public eurent en réalité une implication prépondérante dans la diffusion des écrits inédits ou anciens notamment lorsque les bibliothèques publiques furent créées et que se multiplièrent celles de nombreuses académies, institutions étatiques et même ecclésiastiques<sup>93</sup> dans lesquelles les lecteurs pouvaient aisément trouver des sources nécessaires pour se cultiver depuis l'avènement de Philippe V. Toutefois, le discours des rédacteurs du *Memorial literario* sur l'importance des journaux est légitime puisque nous sommes peu de temps après 1791, année durant laquelle la presse privée fut bâillonnée.

La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle s'inscrit par conséquent dans un contexte historique particulièrement difficile lié aux événements de la Révolution française qui donnèrent lieu à toute une série de mesures restrictives et à un renforcement du contrôle des écrits de la part des autorités. Ce fut, par ailleurs, à l'aube de ces épisodes révolutionnaires que s'ouvrit le règne de Charles IV<sup>94</sup>, plus précisément le 14 décembre 1788. Mais, malgré la célèbre devise ; *El rey ha muerto ! ; Viva el rey !* que selon l'usage la population madrilène criait dans les rues en de telles circonstances et qui faisait instantanément monter sur le trône l'héritier du défunt roi, ce ne fut que le 17 janvier 1789 qu'il fut couronné. Trois jours plus tard, Madrid, endimanchée pour l'occasion, fut en liesse pour acclamer le couple royal et affirmer son adhésion à la Couronne suivie par l'ensemble des capitales et des grandes villes du royaume<sup>95</sup>. Aussi, c'est à partir de l'année du couronnement de Charles IV, soit du 1<sup>er</sup> janvier 1789, que nous avons choisi de débiter notre étude consacrée au monde de l'édition, année à partir de laquelle d'ailleurs s'ouvrait une nouvelle ère aussi bien pour la presse que pour les livres. Dès lors, nous avons opté pour une étude ayant pour strictes limites le règne de Charles IV. Par conséquent, nous la clôturons le 19 mars 1808, date d'abdication de ce dernier au profit de Ferdinand VII suite au *Motín de Aranjuez*.

Les bornes temporelles étant délimitées, il nous restait à envisager le *corpus* journalistique sur lequel nous allions nous appuyer pour étudier le monde de l'édition sous le règne de Charles IV.

Pour différents motifs, nous avons choisi de ne pas prendre en compte la presse de province. À bien des égards, ces périodiques étaient d'inspiration

93 Nous pouvons consulter à ce sujet Elisabel Larriba, *De la lancette à la plume : Pedro Pablo Gattel y Carnicer. Un chirurgien de la Marine Royale dans l'Espagne des Lumières (1745-1792)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, p. 28-33 ; Yolanda Vallejo Márquez, « La política bibliotecaria en los siglos XVIII y XIX », *Cuadernos de Ilustración y Romanticismo* 10, 2002, p. 123-132 ; Agustín Vivas Moreno, La biblioteca del convento de los dominicos de San Esteban de Salamanca en siglo XVIII, *Revista de General de Información y Documentación* 2, 2002, p. 71-103.

94 En ce qui concerne la biographie et le règne de Charles IV, deux ouvrages sont indispensables : Teófanos Egido, *Carlos IV, Los Borbones*, n° 5, Madrid, Arlanza Ediciones, 2001 ; Emilio La Parra, *Manuel Godoy. La aventura del poder*, Barcelona, Tusquets, 2005 [1<sup>a</sup> ed., Tiempo de Memoria, 2002].

95 Teófanos Egido, *Carlos IV, op. cit.*, p. 48.

madrilène<sup>96</sup> ou fortement influencés par les journaux de la capitale<sup>97</sup> et tout particulièrement par le *Diario de Madrid* et le *Correo de Madrid*<sup>98</sup>. Pour autant, nous n'oserions penser et dire que les journaux édités hors de la capitale étaient des publications dénuées d'intérêt et sans aucune valeur culturelle, ce qui, par conséquent, réduirait leurs rédacteurs à des hommes de Lettres peu savants. Bien au contraire, l'exemple d'*El Argonauta español*<sup>99</sup> publié à Cadix par Pedro Gatell y Carnicer<sup>100</sup> démontre tout l'inverse et englobe ces périodiques au sein d'une presse éclairée telle que la concevaient les publicistes de cette fin de siècle. En réalité, l'apparition tardive de la presse de province<sup>101</sup> tient essentiellement à la lenteur de la diffusion de l'idéologie éclairée ou « philosophique » à travers la Péninsule<sup>102</sup>. Par ailleurs, la presse provinciale était plus particulièrement destinée à des lecteurs proches du lieu d'édition, elle présentait un caractère résolument régional, même si certains rédacteurs avaient réussi, grâce à la souscription, à toucher un public plus large<sup>103</sup>. À cela s'ajoute le monopole culturel de Madrid également berceau de la presse espagnole où la majorité des lecteurs de journaux se trouvaient, ce qu'avait bien compris Gatell puisque son journal y était également imprimé<sup>104</sup>. Par ailleurs, le public de la presse en province fut particulièrement intéressé par les journaux madriléens<sup>105</sup>.

Dès lors, nous avons procédé au dépouillement systématique de l'ensemble des périodiques qui virent le jour dans la seule capitale espagnole sous le règne de Charles IV afin de repérer ceux qui publiaient des annonces de librairie. Nous avons alors pu établir autant de listes d'imprimés que de journaux qui avaient pris le parti d'en éditer. Cependant, nous n'entendions pas nous contenter de produire de simples listes d'ouvrages annoncés mais, à partir de celles-ci, de dresser un état des lieux de la production imprimée entre le 1<sup>er</sup> janvier 1789 et le 19 mars 1808, d'étudier les réseaux de diffusion de ces ouvrages de même que les stratégies mises en place par les auteurs et les éditeurs avant de constater les succès et les échecs de leurs entreprises. Ainsi, pensons-nous apporter une contribution utile à l'étude du livre et de la lecture et permettre de mieux appréhender ce qui fut le premier vecteur de diffusion des Lumières en Espagne.

96 *Ibid.*, p. 215.

97 *Ibid.*, p. 364.

98 *Correo de los ciegos de Madrid*, Madrid, Imprenta Real, 1786-1789, 422 n°. À partir du n° 51, il paraîtra sous le titre de *Correo de Madrid*.

99 *Argonauta Español (El)*, Cádiz, Imprenta de Antonio Murguía, 1790, 26 n°. [Édition et Introduction d'Elisabel Larriba, Cádiz, Publicaciones de la Universidad de Cádiz, 2003.]

100 Elisabeth Larriba, *De la lancette à la plume : Pedro Pablo Gatell y Carnicer*, op. cit.

101 Paul-Jacques Guinard, *La Presse espagnole de 1737 à 1791*, op. cit., p. 201.

102 *Ibid.*, p. 364.

103 Elisabeth Larriba, *Le Public de la presse en Espagne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1781-1808)*, op. cit., p. 94-96.

104 *Id.*, *Introducción, Argonauta español (El)*, op. cit., p. 11.

105 *Id.*, *Le Public de la presse en Espagne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1781-1808)*, op. cit., p. 99.

# Table des matières

Remerciements	5
Introduction	7
Sigles et abréviations	29

## À travers la presse madrilène

Inventaire des périodiques madrilènes publiant des annonces de librairie	33
Le <i>corpus</i>	33
Présentation des périodiques publiant des annonces de librairie	35
Méthodologie	64
La publication des annonces de librairie dans la presse madrilène	67
Les annonces de librairie :	
un instrument au service du monde de l'édition et des lecteurs	67
Présentation et modalités de publication des annonces de librairie	71
Étude quantitative des annonces de librairie publiées dans la presse madrilène	113
Représentation des annonces de livres dans les différents périodiques	113
Étude comparative et quantitative des annonces de librairie publiées dans l'ensemble des journaux madrilènes	120
Conclusion sur les annonces de librairie	129
La <i>Gaceta de Madrid</i> , un incontournable instrument en matière de promotion littéraire	129
Des œuvres annoncées bien plus nombreuses que les annonces de librairie publiées	133
Les annonces de librairie, un enjeu commercial	138
Les réseaux de diffusion des imprimés	142
Conclusion	145

## Les Lettres sous le règne de Charles IV

Étude quantitative des ouvrages annoncés dans la presse madrilène	149
Les livres en espagnol	157
Classification thématique des ouvrages	158
Classification thématique des livres par périodique	190
Les livres en langues étrangères	195
Représentation quantitative	198
Les langues	204
Classification thématique des ouvrages en langues étrangères	210

Les hommes de Lettres	215
Les auteurs nationaux	217
Les hommes de Lettres étrangers	239
Des auteurs minoritaires	251
Les auteurs anonymes	251
Les femmes de Lettres ou l'émergence d'une nouvelle réalité culturelle	260
Conclusion sur les Lettres sous Charles IV	273
La presse au service des transferts culturels entre l'Europe des Lumières et l'Espagne de Charles IV	273
Les livres et la censure inquisitoriale	279

## L'économie du livre à la fin de l'Ancien Régime

En quête d'une politique éditoriale	289
La librairie et l'imprimerie madrilènes	293
La librairie	293
Les imprimeries	298
Les imprimeurs-libraires	301
Bilan	302
Les lieux de vente situés en province	305
La librairie	305
Les imprimeries	307
Les imprimeurs-libraires	308
Des lieux de vente de livres lointains : les libraires et les imprimeurs de l'Amérique espagnole	310
Les stratégies de vente de livres	313
Le discours des annonces de librairie	313
La vente par souscription et l'envoi par courrier	315
Les listes de souscripteurs	317
La gravure	318
Le papier, la typographie et les reliures	321
Le format des livres	326
Les prix	328
Un moyen de séduire les acheteurs : des cadeaux	330
Conclusion sur l'économie du livre sous l'Ancien Régime	333
Une politique éditoriale dynamique ou en perte de vitesse ?	333
Les nouveautés éditoriales	334
Les traductions	335
Les rééditions	337
Les collections	338
Conclusion générale	343

## Annexes

Annexe I	351
Annexe II	355
Annexe III	357
Annexe IV	359

Annexe V	363
Annexe VI	365
Annexe VII	375
Annexe VIII	385
Annexe IX	407
Sources et Bibliographie	429
Index onomastique	453



# L'ÉDITION

## SOUS CHARLES IV

### LES ANNONCES DE LIBRAIRIE

### DES JOURNAUX MADRILÈNES 1789-1808

#### LE TEMPS DE L'HISTOIRE

apporte  
un éclairage  
scientifique  
sur tous  
les passés,  
privilegiant  
la longue durée,  
en territoire  
méditerranéen et  
au-delà.

Longtemps délaissée comme source primaire des études historiques en Espagne, la presse est devenue, depuis les travaux pionniers d'Alberto Gil Novales sur les *Sociedades patrióticas* (1820-1823) une source incontournable pour nombre de chercheurs. À côté des rubriques consacrées aux seules informations et des articles de fond, qui intéressent essentiellement l'histoire événementielle et celle des mentalités, les diverses annonces qu'accueillent généralement les périodiques permettent des études socio-économiques particulièrement utiles en ce qui concerne le XVIII<sup>e</sup> siècle. María José Alonso Seoane a déjà exploité ce genre de sources pour la période 1808-1819 à partir de la *Gaceta de Madrid* et du *Diario de Madrid*. Pour notre part, nous attachant au règne de Charles IV (1789-1808) et utilisant les annonces de librairie publiées dans l'ensemble des périodiques madrilènes de cette période, nous entendons non pas simplement nous contenter de produire les listes des ouvrages imprimés et annoncés dans les différents périodiques mais, à partir de celles-ci, de dresser un état des lieux de la production imprimée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'étudier les réseaux de diffusion des ouvrages et les stratégies mises en place par les auteurs et les éditeurs avant de constater les succès et échecs de leurs entreprises. Et ce, afin d'apporter une contribution utile à l'étude du livre et permettre de mieux appréhender ce qui fut le premier vecteur de diffusion des Lumières en Espagne.

En couverture :

Les Bibliophiles, La librairie  
du Bon Succès, gravure  
Espagnole XIX<sup>e</sup> siècle,  
© Ken Welsh/Bridgeman.

*Joan Cavallon Gioni est enseignant d'espagnol dans l'académie d'Aix-Marseille et membre associé de l'UMR TELEMME, Aix-Marseille Université-CNRS, France. Ses travaux de recherche portent principalement sur l'histoire de la presse et l'histoire du livre dans l'Espagne du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle.*